



Fin de contrat congés non pris

Par **marilol_old**, le **20/08/2007** à **13:36**

bonjour voila j'ai un contrat d'accompagnement dans l'emploi en tant que aide a domicile j'ai signé un premier contrat de 6 mois du 24/08/2006 au 31/08/2006 il a été renouvelé comme prévu pour une durée de 6 mois du 01/03/07 au 31/08/07 et cela peut être renouvelé encore 1 ans

le 13 aout je suis convoqué pour résigner pour 6 mois mais entre temps ayant trouvé un autre emploi en (cdi) j'annonce mon désir de ne pas résigner pour 6 mois mais voila en fait depuis 1 an que je travaille à l'adm je n'ai eu que 3 semaines de congés en juin je ne sais ni combien j'ai le droit ni si je vais pouvoir les prendre sachant qu'il s'agit de deux contrats finalement peut-être aurai-je du prendre une partie dans les premiers 6 mois et le reste dans les 6 autres ?

merci de m'éclairer